

L'ETOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ALBERT GERVAIS,
Propriétaire et Administrateur

BUREAU ET ATELIER :
32 Rue Manseau.

32ème ANNEE.

JOLIETTE, JEUDI, 9 MARS 1916.

No 33

"L'Abandon de la Terre"

UNE BROCHURE A LIRE

Un fait constaté un peu partout en Canada, depuis un certain nombre d'années, c'est que l'augmentation de la population se fait sentir dans les villes au détriment des campagnes. La désertion de la terre semble être devenue à l'état d'épidémie. Voulons-nous nous en convaincre, prenons la peine de lire ces quelques chiffres des plus officiels. Ils sont tirés d'une brochure, qui vient de paraître, intitulée "Désertion des Campagnes", écrite par le Rév. P. Adélar Dugré, S. J. Il n'y a dans toute la Confédération, que les deux provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta où la population rurale augmente plus rapidement que la population urbaine.

Dans l'Ontario, de 1901 à 1910, on a vu les campagnes diminuer de 52,184 ; dans le Québec, dans les dix années qui ont précédé le recensement dernier, il y a eu une augmentation de population dans les villes et les villages de 340,000, tandis que dans les campagnes, l'augmentation n'a été que de 40,000 ; il faut remarquer en plus, que 26 comtés de cette Province subissent une diminution de leur population territoriale. La moyenne de la population à l'heure actuelle, qui s'occupe dans le Québec de la culture du sol, n'est plus que de 51.6 pour cent, c'est-à-dire à peu près la moitié de sa population totale.

Qui ne peut voir dans cet abandon du sol, les symptômes et les présages d'un grand malheur pour notre pays en général et pour notre race en particulier ? Un peu de réflexions suffit pour faire comprendre que cette émigration intense des campagnes vers les villes, présente les plus graves dangers et les pires catastrophes à tous les points de vue, physique, moral, religieux et surtout national. Si cet état de chose continuait tant soit peu, le temps ne serait pas éloigné où le nombre des consommateurs dépasserait celui des producteurs, et la rupture de cet équilibre, avec la crise financière que subissent tous les pays, dans ce grand conflit européen, déclencherait la barrière de toutes les misères. C'est ni plus, ni moins, la plaie du paupérisme qui menace le monde. On ne peut lire ce petit ouvrage du Père Dugré, sans comprendre toute l'étendue de ce malheur : la désertion des campagnes, et sans sentir raviver en soi, en même temps, le désir de prêcher encore d'avantage la nécessité de revenir à la culture de la terre.

Les causes de ce lamentable état de chose peuvent être nombreuses ; les remèdes qu'on pourrait y opposer de même. La cause principale est peut-être l'indifférence et le mépris de l'agriculteur pour sa profession. Il la croit inférieure et avilissante, parce qu'il en ignore toute la noblesse et le mérite ; il la croit pénible et ingrate, parce qu'il n'en connaît pas toutes les ressources et les avantages. Donc, éclairons-le sur sa tâche, ses devoirs et son œuvre. Cette indifférence et ce mépris pour le travail de la terre, l'agriculteur bien souvent les transmettra à ses enfants. Mon Dieu, quel métier de chiens que le métier d'habitant ! quelle corvée est le travail de la terre ! quelle vie d'esclaves nous menons à la campagne ! et ainsi de suite toutes les litanies de la bile et de la rancœur contre la carrière agricole y passe, quelquefois quotidiennement.

Ce n'est pas étonnant, ensuite, si les enfants grandissent dans un dégoût complet du travail de la terre. Tant qu'ils seront sous l'autorité du père, ils travailleront sans doute encore dans les champs, ou ailleurs sur la ferme, mais ce travail sera un travail contre la volonté ; ils accompliront une tâche de mercenaires. Aussitôt devenus majeurs, ils s'empresseront de quitter la terre, campagne et toit paternel. Voilà toute l'histoire de la désertion du sol.

Très rares de nos jours sont les jeunes gens qui défrichent des terres nouvelles et s'adonnent sérieusement au travail intelligent de la culture de la terre. N'en cherchons point la cause première ailleurs que dans une mauvaise éducation, une fausse direction du père de famille est malheureusement, trop souvent, le premier grand coupable.

Il y a bien d'autres causes, sans doute, qui effectuent chaque jour cette triste odyssee des nôtres dans l'abandon de la terre. Le luxe, le manque d'économie, l'intempérance, l'exploitation de la forêt, l'attrait de la ville, la perspective trompeuse d'une vie plus facile et plus libre ailleurs, le plaisir sous toutes ses formes, etc. Mais nous reviendrons toujours au point de départ, c'est-à-dire, au foyer de la famille, et bien souvent nous trouverons là, la racine de tout le mal. C'est donc là aussi, qui devra s'appliquer le premier remède, et le devoir de remplir cette tâche appartient au père de famille.

St-Jacques de l'Achigan

Les syndics de la paroisse de St-Jacques ont donné vendredi, 3 courant, le contrat pour la construction d'une église dont le coût sera de \$163,000. M. L. Caron, architecte de Nicolet, a préparé les plans. Les travaux de construction devront être exécutés dans 2 ans à partir du 1er mai prochain.

Nous donnerons de plus amples détails à ce sujet dans notre prochain numéro.

L'Hon. Chs. A. Chauveau

L'Honorable Charles Alexandre Chauveau, l'un des membres les plus remarquables de la magistrature de la province de Québec, est décédé subitement à New-York mardi, au moment où il descendait du navire Saratoga, arrivant de la Havane. Le défunt était âgé de 69 ans.

Mort de M. Stanislas Anger

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Stanislas Anger, cultivateur du Rang Double, décédé à St-Ambroise de Kildare, jeudi, 2 mars, après une maladie de quelques mois, soufferte chrétiennement, à l'âge de 52 ans.

Le défunt laisse une épouse et 5 enfants, dont 3 fils : Henri, Georges et Léon, et 2 filles : Alméria et Marianne, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier au milieu d'une assistance nombreuse.

Les porteurs étaient : MM. Moïse Breault, Donat Blois, Henri Deroquin et Sinai Grenier.

Nous prions la famille éprouvée d'accepter nos sincères condoléances.

— Abonnez-vous à L'Étoile du Nord, journal populaire du district de Joliette.

Concert de la Société Philharmonique Ste-Cécile

Le concert donné, mardi soir, en la salle du Marché, par la "Chorale" des Dames et des Demoiselles de cette ville a été très goûté du public, si on en juge par les applaudissements fournis qui ont souligné les divers morceaux au programme.

La directrice de la "Chorale" s'était assurée le concours de deux artistes distingués : Melle Maria Thibeau, pianiste, et M. Albert Chamberland, violoniste. C'était la première fois que nous avions l'occasion d'entendre Melle Thibeau, et nous espérons que ce ne sera pas la dernière. Cette jeune pianiste possède une grande délicatesse de toucher, une précision et une sûreté d'exécution remarquables. Elle a interprété avec beaucoup de charme : "Etude Révolutionnaire" et "Tarentelle" de Chopin, puis "Polonaise" de Paderewsky. Melle Thibeau a en outre accompagné au piano M. Chamberland. Inutile de dire qu'elle s'est acquittée de cette tâche avec succès.

Quant à M. Chamberland, il n'était pas un étranger pour nous, puisque nous avions eu déjà l'occasion de l'applaudir à Joliette, mais il est des artistes que nous ne pouvons nous lasser d'entendre. Nous pouvons dire à M. Chamberland que le public n'a pas été déçu en l'entendant, et qu'il est resté d'accord avec la réputation d'artiste consciencieux que nous avions de lui.

Nous avons dans nos rangs une artiste, toute jeune encore, que le public a été heureux d'entendre : Melle C. Bernard.

Quoique très jeune, Melle Bernard possède déjà une voix riche et pure, d'une souplesse remarquable, dont elle est parfaitement maîtresse et dont elle sait bien tirer parti. A cela s'ajoutent une diction nette et claire et un talent d'interprétation très développé. Aussi nous a-t-elle chanté d'admirable façon "Mon cœur soupire" de Mozart et "Charmant papillon" de Campra. Elle se fit aussi entendre dans une récitation "La guerre" et sur les instances de l'auditoire elle nous donna en rappel "Le dentiste".

Revenons maintenant à la "Chorale". Composée d'une quarantaine de Dames et Demoiselles, toutes portant le bonnet, le brassard et le tablier d'infirmière de la Croix Rouge, cette "Chorale" offrait un magnifique coup d'oeil.

Elle exécuta quatre numéros au programme : "La première fleur" de Dell'Acqua, "Récits et Choeur d'Esther" de Riga, "Sur Mer" de Missa, et la "Perdriole" de Vurlemoz.

La "Chorale" était accompagnée au piano par Mme G. Chevalier dont tout Joliette connaît le talent de pianiste. Si au premier abord la tâche de l'accompagnatrice peut sembler facile, tous ceux qui ont eu l'occasion de la remplir savent combien elle est ingrate et ardue. Mme Chevalier a su s'en acquitter consciencieusement et avec succès et le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

C'était un début dans la musique profane et tous les membres de la "Chorale" méritent nos félicitations pour l'organisation du concert de mardi soir.

SOL-SI-RE.

Un nouveau magasin à Joliette

M. J. Antonio Chaput vient d'ouvrir au No 23 Place Bourget, Joliette, porte voisine de la Maison Magnan et Chevalier, un magasin de chaussures.

M. Chaput a le plaisir d'annoncer au public que son stock est des mieux assortis et qu'il fera une spécialité de la vente de chaussures pour enfants. Ses prix défient toute concurrence ; il est en mesure de vendre à très bon marché. C'est le magasin populaire où nous devons nous rendre en foule.

Un Concours Avantageux.

Afin de favoriser ses clients d'une façon toute spéciale, la maison Chaput a décidé de donner un coupon à la personne qui achètera pour un montant de une piastre. Chaque mois, à date fixe, les coupons seront mis dans une boîte et tirés au sort. Le propriétaire du ter numéro sorti sera le gagnant d'une paire de chaussures valant \$5.00. Allez acheter, la chance vous favorisera.

Mort d'un ancien député

Vendredi, le 3 mars courant s'éteignait paisiblement dans la paix du Seigneur, à la résidence de son fils Charles, Montréal, M. Chs Bazinet, ancien député du comté de Joliette, au parlement fédéral, à l'âge de 70 ans. Le défunt était avantageusement connu dans le comté de Joliette où il fut partout très estimé. Les anciens de notre ville se rappellent encore les années pendant lesquelles il occupa la charge de conducteur sur le petit chemin de fer entre Lanoraie et Joliette, celles qu'il a passées comme teneur de livres à la "Cie à Bois de Joliette". Plus tard, M. Bazinet s'établissait à St-Jean de Matha pour y faire le commerce de bois ; il occupa toutes les charges les plus importantes : conseiller, maire, marguillier, etc.

Elu député du comté de Joliette en 1896 et réélu en 1900, il sut respecter la confiance que lui avaient montrée les électeurs du comté et travailla dans leurs intérêts. Il s'est surtout distingué par sa probité à toute épreuve et son amour pour Dieu-Eucharistie qu'il aimait recevoir à la Sainte Table le premier vendredi de chaque mois. Et tous ceux qui eurent avec lui des relations d'affaires ou autres n'eurent qu'à louer son honnêteté et sa droiture. Bon époux, père de famille chrétien, M. Bazinet laisse sur cette terre un précieux souvenir.

Lui survivent : un fils, Charles, commerçant de bois, Maisonneuve, Montréal ; une fille, Anna, épouse du Dr Jean-L. Miller, Montréal. Quatre frères : MM. Louis, Michel, Pierre et Jean. Une sœur, Mme Francis Moreau. Un beau-frère, M. Adolphe Ratelle, gardien du Bureau de Poste, Joliette.

Les restes mortels furent transportés à Joliette, lundi, 6 mars, par le C. P. R., et ils furent reçus à la gare par une foule de parents et d'amis, et conduits à la cathédrale où les funérailles furent célébrées vers 11 hrs a. m.

Mgr F.-X. Piette, curé de la cathédrale, chanta le service assisté de MM. les abbés Ladouceur et Morin, comme diacre et sous-diacre. Pendant l'office des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés A. Piette, H. Ferland, Félix Poirier et J.-B. Chagnon. L'église brillamment illuminée avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Le choeur de chant rendit avec succès la messe des morts harmonisée.

Présents au choeur : Sa G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, Rvd P. Latour, C. S. V., Rvd Fr Primeau, procureur du Noviciat et des novices des Clercs de Saint-Viateur.

Les porteurs du corps étaient : MM. Louis Durand, Joseph Moreau, A. Ratel, fils, François Bazinet, M. Chaput et Joseph Généreux, ses neveux.

Tenaient les coins du poêle : Son Honneur le Juge F. O. Dugas, MM. J. A. Dubéau, ex-M. P., A. Cabana, Aimé Riopel, H. Beaumier et André Trudeau.

Conduisaient le deuil : son fils, Charles Bazinet, Dr Lucien Miller, son gendre, Jean-Chs Miller, son petit-fils, Louis, Jean Bazinet, ses frères, Adolphe Ratelle et Frs Moreau, ses beaux-frères, J.-B. Lacombe, Frs Bazinet, Ulric Bazinet, Ed. Moreau, Arthur Vigneault, Elzéar Comtois, Louis et Joseph Comtois, ses neveux.

Une délégation de St-Jean de Matha, composée de MM. A. Dugas, N. P., Damase Archambault, figurait dans le cortège, ainsi qu'un très grand nombre de citoyens de St-Paul, St-Thomas, St-Ambroise, Ste-Elisabeth, le Dr Turgeon, de Montréal, M. Jos. Sylvestre, député de Montcalm et un groupe nombreux de citoyens de Joliette.

Après la cérémonie, une nombreuse suite de voitures remplies de parents et d'amis accompagnèrent jusqu'au cimetière la dépouille mortelle qui fut déposée dans le charnier.

Nous présentons aux membres de la famille Bazinet et Courtois, nos sympathiques condoléances.

La prohibition à St-Ignace

Le règlement en faveur de la prohibition a été voté à St-Ignace de Loyola, comté Berthier, avec le résultat suivant :

Pour 71
Contre 0

Tous les amis de la cause se joignent à nous pour féliciter les braves paroissiens de St-Ignace de Loyola.

Belle soirée au Séminaire

Les élèves de philosophie 1ère année ont donné, lundi soir, 6 mars, dans la vaste salle du Séminaire, une belle séance dramatique et musicale offerte à Sa Grandeur Mgr Forbes. Presque tous les membres du clergé jolietain y étaient présents. Remarqués : Sa G. Mgr Forbes, Mgr F.-X. Piette, Mgr E. Dugas, MM. les chanoines Sylvestre, Ferland, Roch, les abbés Curotte, Gervais ainsi qu'un grand nombre d'autres, quelques invités de la ville et de l'étranger.

M. F. Charpentier, élève de philosophie, présenta une magnifique adresse à Sa G. Mgr Forbes. Il y eut ensuite une dissertation : "Le témoignage historique produit la certitude morale", par MM. Olivier, Ferland, Abram.

M. J. B. Olivier chanta avec beaucoup de succès, "Les vieilles de chez nous".

La comédie en 3 actes intitulée : "Le Major Tactic" fut bien rendue. Les acteurs : MM. X. Laporte, P. Brunelle, Arthur Magnan, A. Beaudoin, A. Houle, A. Rivest, E. Desy et L. Brunelle, ont fait preuve de talent et d'habileté. La scène se passe dans un château de Haïnaut, la veille et le jour même de la grande bataille de Fontenoy en 1745.

"L'Harmonie" du Séminaire, ayant comme directeur M. Chs H. Trudeau se fit entendre dans plusieurs morceaux qui furent très appréciés de tout l'auditoire.

La séance terminée, Sa Grandeur Mgr Forbes adresse ses félicitations aux élèves de philosophie jr. Il était près de 11.30 hrs quand la soirée prit fin, et les assistants en emportèrent une agréable impression.

Feu M. Adolphe Forest

Lundi, le 21 février 1916, est décédé à Trois-Rivières, M. Adolphe Forest, cultivateur, de Kawdon, à l'âge de 45 ans. Le même jour, les restes mortels ont été transportés à la paroisse natale, à Kawdon, par le convoi du Canadien Nord. Du 21 au 24 février, la dépouille mortelle a été exposée à la demeure du défunt. Un grand nombre de parents et d'amis n'ont cessé d'aller rendre une dernière visite au regrette disparu. La suite de voitures a été la plus nombreuse qui ait été vue jusqu'à présent à Kawdon. Environ 175 voitures suivirent le cortège funèbre de la demeure du défunt au lieu de la sépulture ; c'est dire que le défunt était tenu en grande estime auprès de ses concitoyens.

Suivaient le cortège : l'épouse du défunt, née Parmelia Perreault ; Emile, Camille, Wilfrid et Florence Forest, ses enfants ; Urgel Forest et son épouse, père et mère du défunt ; Alfred Forest, avocat, de Montréal, Patrick, Alphonse, William et Albert Forest, ses frères ; Joseph-Edouard Perreault, de Joliette, son beau-père ; Fabien Neveu, maire de St-Ambroise de Kildare, son beau-frère ; Jos. Ratelle, son beau-frère, des États-Unis ; J. Ozias Guilbault, Régistrateur de Joliette, Désiré Hétiu, Ste-Mélanie, Euclide Forest et son épouse, Arthur Forest et son épouse, Médéric Forest, J. A. Ratelle, notaire, Jos. Béjise et son épouse, Damien Neveu, G. Neveu, de St-Ambroise, Henri Tellier et G. Bruneau, de Ste-Mélanie, Onézime Ratelle, de St-Thomas et un grand nombre d'autres parents et amis.

Le service funèbre a été chanté par l'abbé Camille Forest, oncle du défunt, assisté des Rvds J. M. Landry, curé de Rawdon et de l'abbé Lauzon, Supérieur de l'Académie St-Anselme de Rawdon. Aux autels latéraux officiaient M. l'abbé Fafard, professeur de classe du fils du défunt au Séminaire de Joliette et de M. l'abbé Dufort, vicaire de l'endroit. Durant le service, la collecte faite par MM. Alfred Forest et Fabien Neveu a rapporté la jolie somme de \$40.00.

Nous prions la famille Forest d'accepter l'expression sincère de notre profonde sympathie dans le deuil si grand dont elle vient d'être plongée.

St-Jacques de l'Achigan

Le 29 février est décédée en cette paroisse Mme Valérie Lévesque, épouse de feu M. Jean-Louis Jetté, à l'âge de 68 ans. La défunte était Tertiaire et Dame de Ste-Anne.

Echos du Concert du 7 mars 1916

SUCCES !

Sonnet dédié à Mademoiselle Bernard.

Déjà, nous te savions une fine diseuse...
Encore enfant, tu fus experte en l'art charmant
De faire partager à tous le sentiment
Qui te rend, tour à tour, soit tragique ou rieuse.

Mais au concert d'hier, ta voix harmonieuse,
Telle un trille d'oiseau, monta si purement,
Que l'on se dit tout bas : "Pour un pareil talent,
"Quelle note serait assez élogieuse ?"

Puissent ces humbles vers à ta louange écrits,
Te faire voir combien, pour tous ceux d'art épris,
Furent exquis ton chant et ta grâce gentille.

Si l'étranger, au loin, se demande intrigué :
"A cette audition, qui donc s'est distingué ?"
De Joliette, un écho répondra : "C'est CAMILLE !"

GYGES.

Joliette, 8 mars 1916.

Son Honneur le Juge Allard à Joliette

M. Victor Allard, ancien député de Berthier dont nous avons annoncé la nomination au poste de Juge de la Cour Supérieure à Montréal, était de passage à Joliette, jeudi, 2 mars. Ses amis du Barreau, ses amis politiques et autres sont allés le rencontrer à l'hôtel Windsor, pour le féliciter.

M. J. M. Tellier, député du comté de Joliette, ami intime du nouveau juge parla au nom de tous les amis réunis. De sa parole chaude et toujours sincère, il dit combien il était satisfait, de voir monter sur le banc un homme de la trempe de M. Allard qui fera la gloire de la magistrature. Il retraça en quelques mots la carrière si bien remplie du nouveau titulaire, et félicita le gouvernement fédéral de son choix éclairé et judicieux.

Son Honneur le Juge Allard, en réponse aux paroles élogieuses que lui avait décernées M. Tellier, se dit heureux de la confiance qu'on lui a marquée, et promet de toujours accomplir son devoir scrupuleusement.

Puis, tous les amis réunis se rendirent à la salle des Chevaliers de Colomb où il y eut discours, chant et musique.

Son Honneur le Juge Allard a paru content de cette réception amicale et en gardera un bon souvenir.

La prohibition dans la province soeur

Les journaux nous rapportent que plus de 30,000 personnes ont paré devant les édifices de la Législature de Toronto.

Une pétition demandant l'établissement du régime de la prohibition a provoqué cette grande manifestation. Cette pétition est couverte de 825,000 signatures, dont 384,000 signatures d'hommes âgés de plus de 21 ans et 477,366 signatures de femmes et de jeunes gens.

Et voilà comment la prohibition est accueillie dans la province voisine.

MARIAGE

A Joliette, le 6 mars, fut célébré à la cathédrale, le mariage de M. William Martin, employé au C. N. R., à Melle Marie-Fabiola Rivest, fille de M. Gaspard Rivest.

M. l'abbé Louis Beaudry donna la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie, les nouveaux époux sont partis pour Ottawa et Toronto, en voyage de nocce.

St-Alexis, Co. Montcalm

Le 26 février dernier, est décédée en cette paroisse, Mme Vve Odilon Magnan, née Denise Allard, à l'âge de 74 ans et 8 mois.



Tel. Atelier 76. Tel. Résidence 357.

Pour le posage d'appareils de chauffage, réparations, ouvrages de plomberie, voulez-vous avoir entière satisfaction ? Adressez-vous à :

FRANK MORRISSETTE

Plombier et Poseur d'Appareils de Chauffage

Coin des rues STE-ANNE et MANSEAU, JOLIETTE.

Spécialités : Edifices publics, hôtels, églises, collèges, couvents, presbytères, etc.

Nous accordons la plus grande attention aux travaux que nous exécutons dans les résidences privées.

GASPARD MORRISSETTE, Gérant.

ASSUREZ

VOS CHEVAUX ET BESTIAUX

CONTRE LES PERTES PAR LES ACCIDENTS OU LA MALADIE

La perte d'un animal de valeur représente un montant d'argent dont le remboursement vous viendra à point pour remplacer l'animal mort.

Moyennant une petite prime nous assurons vos animaux contre toute perte, soit par suite d'accidents ou de maladies. Nos polices sont plus libérales et vous donnent plus de protection qu'aucune autre police similaire. Elles intéresseront tout spécialement les propriétaires d'étalons et de juments poulinières.

Nous vous adresserons gratuitement nos brochures sur demande.

GENERAL ANIMALS INSURANCE CO. OF CANADA

POWER BUILDING, MONTREAL, CAN.

Berthier

Une grande soirée récréative et musicale fut donnée par le Cercle des Amateurs de la Papeterie de Berthier, dimanche, le 20 février dernier, sous le haut patronage de MM. les Directeurs. Ce fut un vrai succès sous tous rapports.

M. Gaston et Mlle Jeanne Allard ont su nous charmer par leur musique entraînant. "La Veillée" de F. Coppée, déclamation, par M. C. E. Bellerose, ne pouvait être mieux rendue.

Parmi nos aimables cantatrices, il faut mentionner : Mlle Joséphine de Grandpré, Mme Hervé Préville et plusieurs autres, mais nous ne pouvons passer sous silence le nom de M. Lorenzo Aubin, qui nous chanta, à ravir, "J'ignore son nom" un extrait de l'Opéra "Si j'étais roi", et notre ami M. J. A. Morel dans ses chansons comiques qui lui valurent plusieurs rappels.

M. J. E. Casavant a su conserver sa bonne renommée de clarinetiste.

Mlle Augustine Dostaler avait bien voulu nous prêter son gracieux concours pour accompagner différents chants, entre autre "La Marseillaise" et la chanson "Souvenir de la Papeterie".

"Les deux Bergerettes", une jolie opérette nous fut donnée par Melles Maria Pagé et Lucienne Grondines.

L'attrayante comédie "Consultations Gratuites" fut des mieux rendues. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements à ces aimables Bergerettes et à ces vaillants Comédiens.

Après cette agréable soirée, une grande surprise attendait ceux qui avaient bien voulu contribuer au succès de cette fête. Un joli banquet leur fut donné au Manoir de Berthier. M. le Maire J. O. Gaudouy ainsi que le Président de la Compagnie le Notaire Aubin avaient bien voulu nous honorer de leur présence. Tout le monde fit honneur aux mets appétissants et aux vins succulents qui nous furent servis.

Des discours furent prononcés par MM. le Maire, le Notaire Aubin, l'Avocat Allard et J. A. Daviault.

UN AMI.

La misère noire

Une dépêche de Bucharest déclare que les Turcs sont dans une très mauvaise position. A moins qu'il ne survienne de grands changements, que leur situation militaire ne s'améliore à Constantinople, la lutte ne sera pas longue.

A Constantinople, seuls les riches peuvent se procurer le nécessaire, et le nombre des déserteurs augmente chaque jour.

Enver Pacha, chef du cabinet politique Turc s'efforce de rallier des troupes dans l'Asie Mineure pour enrayer les progrès de l'armée russe qui avance à grands pas.

—Abonnez-vous à *L'Etoile du Nord*, journal populaire du district de Joliette.

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-AMBROISE DE KILDARE.**

Requête à l'effet qu'il soit tenu un bureau de votation relativement au règlement de prohibition soumis à d'adoption des électeurs de la paroisse de St-Ambroise de Kildare.

Les soussignés électeurs municipaux ayant la qualité voulue, de la municipalité de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, demandent par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de votation au chapitre de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1909, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section le règlement suivant que nous soumettons par les présentes à leur adoption, savoir : "La vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licences en conséquence sont par le présent règlement prohibées dans la municipalité de la paroisse de St-Ambroise de Kildare en vertu et en exécution de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909.

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes à St-Ambroise de Kildare, ce vingtième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent seize.

(Signé) : Jonas Grégoire, Tancred St-Georges, Jean-Baptiste Comtois, Témoin : Joseph Courchesne ; Tréfilé Comtois, Damien Comtois, Joseph Desrosiers, Alfred Rivet, Ulric Desrosiers, Louis Prévile, Napoléon Maleau, Joseph Boucher, Léon Boucher, H. Bélanger, W. Dessert, Eluthaire Blouin, Arthur Malo, Edouard Ratelle, Témoin : Joseph Courchesne ; Félix Robert, F. X. Robert, Azarie Simard, Médéric Forest, Dieudonné Courchesne, Sam Boucher, Euclide Forest, Avila Généreux, Léon Perreault, Normand Mercier, Désiré Grégoire, Dosithe Lefrenière, Médéric Robert, Ulric Marchand, Elphège Laporte, Clément Laporte, Adélard Chevette, Albert Chevette, Simon Grégoire, Joseph Courchesne.

Je soussigné Joseph Courchesne, cultivateur de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, déclare solennellement que les signatures qui paraissent au bas de la requête qui précède sont vraies, ont été apposées là en ma présence et au meilleur de ma connaissance celles d'électeurs municipaux de la paroisse de St-Ambroise de Kildare et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Et j'ai signé :
(Signé) :
JOSEPH COURCHESNE,
Déclaré devant moi, notaire soussigné, à St-Ambroise de Kildare, ce vingt-deuxième jour de février, mal neuf cent seize.

(Signé) :
J. F. GOYET, Notaire.

Je, soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Ambroise de Kildare certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures, m'a été remise le vingt-deux février mil neuf cent seize.

(Signé) :
J. J. ARSENE FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

Vraie copie :
J. J. ARSENE FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-AMBROISE DE KILDARE.**

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITE DE ST-AMBROISE DE KILDARE.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné secrétaire-trésorier du conseil de la municipalité susdite, qu'une assemblée des dits électeurs aura lieu lundi, le vingt-sept mars prochain (1916), à dix heures de l'après-midi, à la salle publique, lieu ordinaire des séances du dit conseil, en la municipalité de St-Ambroise de Kildare, aux fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si un règlement prohibant la vente des liqueurs et l'octroi de licences dans la dite municipalité doit être adopté par les électeurs ainsi réunis.

Donné à St-Ambroise de Kildare, ce vingt-trois février mil neuf cent seize.

(Signé) :
J. J. ARSENE FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

Vraie copie :
J. J. ARSENE FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

24f 5fs

Je soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Ambroise de Kildare certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures, m'a été remise le vingt-deux février mil neuf cent seize.

(Signé) :
J. J. ARSENE FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

Vraie copie :
J. J. ARSENE FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

24f 5fs

MARCHE DE JOLIETTE

Samedi, le 4 mars 1916.

GRAINS

	\$ cts.	\$ cts.
Avoine par minot.....	0 50	0 55
Orge par 50 lbs.....	0 00	1 00
Blé par minot.....	0 00	1 20
Pois par minot.....	0 00	3 00
Sarrasin 50 lbs.....	0 00	1 00
Blé d'Inde par minot.....	0 00	1 20
Graine de mil do.....	0 00	0 00
Graine de trèfle par lb.....	0 00	0 00
Graine de trèfle blanc.....	0 00	0 00

VIANDES

Lard par 100 lbs.....	14 00	15 00
Lard frais par lbs.....	0 16	0 17
Lard Salé do.....	0 00	0 15
Bœuf par do.....	0 00	0 06
Mouton par do.....	0 00	0 10
Agneau par quartier.....	0 00	0 00
Veau do do.....	0 00	0 39

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple.....	1 00	1 25
Poulets la livre.....	0 14	0 15
Dinde ".....	0 24	0 25
Oies do.....	0 00	4 00
Perdrix do.....	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS

Patates (2 minots).....	1 25	1 50
Navets par minot.....	0 00	0 50
Carotte do.....	0 00	0 50
Oignons do.....	0 00	1 00
" par tresse.....	0 00	0 00
Ail par tresse.....	0 00	0 00
Fèves (le plat).....	0 00	0 25
Choux (la pomme).....	0 05	0 07
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	1 50	2 00

LAITERIE ET DIVERS

Beurre frais par lbs.....	0 32	0 33
do salé do.....	0 30	0 32
Oeufs par douzaine.....	0 35	0 40
Saindoux par lbs.....	0 00	0 18
Sirof d'érable par gallon.....	0 00	1 00
Miel par livre.....	0 00	0 15
Laine par livre.....	0 00	0 60
Laine en écheveaux la lb.....	0 00	0 75
Savon.....	0 00	0 07
Peaux par livre.....	17 1/2	18 1/2
Foin par cent bottes.....	12 00	13 50
Foin par botte.....	0 00	0 50
Paille par botte.....	0 00	0 00
Etoffe la verge.....	0 00	0 00

JOSEPH LEDUC,
Clerc du Marché.

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

17juin tan

QUE pensez-vous de la Plume "IDEAL" Waterman ?
Dites-moi franchement ce qu'elle est ?

RÉPONDRE qu'elle ne vaut rien, ce serait mentir, car tous les hommes d'affaires en font usage !

DISTRIBUTEUR POUR JOLIETTE
Albert Gervais,
Propriétaire du Magasin 5, 10, 15 et 25 cts de Joliette.
24-PLACE BOURGET-24

PRIX :
Garantie : \$2.50
Franco par la poste : \$2.60

La Banque Nationale

CAPITAL :—\$2,000,000. RESERVE :—\$1,800,000

DEPOT de \$1 00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, INTÉRÊT 3 p. c. TOUS LES SIX MOIS sur balance minimum.

180 BUREAUX AU CANADA

Nos mandats de voyage sont payables au pair partout.

Notre bureau de Paris, France, 14, rue Auber, offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SOUVEZNEZ-VOUS QU'UN DOLLAR EPARGNE EST UN DOLLAR GAGNE

FRED. J. DORION
180 BAN. Gérant à Joliette.

ANTI-CONSUMPTIF "MARTIN"

LISEZ LE CERTIFICAT SUIVANT :

Je, soussigné, certifie que je souffrais des voies pulmonaires depuis plusieurs années. Un ami m'a conseillé d'employer le **Tonique Anti-Consumptif "Martin"**. Vous ne sauriez croire le soulagement que j'ai éprouvé, et je me crois parfaitement guéri, d'après l'opinion de quelques médecins qui m'ont traité.

Je conseille à tous ceux qui souffrent des voies respiratoires, anémie ou neurasthénie, de prendre le remède **Anti-Consumptif "Martin"**. Des certificats nombreux attestent son efficacité.

J. L. F. MILLER, No 36 de Beaujeu, Hochelaga.

En usage dans les hôpitaux.—En vente dans toutes les bonnes pharmacies.—Consultations gratuites de midi à 2 heures, de 5 à 7 hrs, excepté le dimanche.—Correspondances strictement confidentielles.

Toutes commandes et correspondances doivent être adressées au
DISPENSARE MEDICAL INTERNATIONAL
348 Rue ST-DENIS, MONTREAL. Phone Est 7227.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTOKISÉ : \$4,000,000 CAPITAL PAYÉ : \$4,000,000
FONDS DE RESERVE : \$3,700,000

INTÉRÊTS SUR DÉPÔTS D'ÉPARGNE PAYÉS OU CAPITALISÉS DEUX FOIS PAR ANNÉE, 1er JUIN, 1er DÉCEMBRE.

\$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE DE DEPOT A CETTE BANQUE.

Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de faire des économies. Un fait à remarquer : c'est que les temps durs affectent rarement ceux qui ont de l'argent en banque. Il est bon de penser à ceci et de prendre la résolution d'économiser au moins \$1.00 de temps à autre.

Les Directeurs de cette Institution sont : — J. A. Vaillanourt, Ecr, Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr ; E. H. Lemay, Ecr ; Hon. J. M. Wilson ; A. A. Larocque, Ecr ; A. W. Bonner, Ecr.

H. BEAUMIER,
Gérant, Succursale Joliette.

La Banque Royale du Canada

INCORPORÉE EN 1869.

340 Succursales au Canada et à Terre-Neuve, 40 à l'Étranger.

Succursales à Joliette et Rawdon

CAPITAL AUTORISÉ..... \$25,000,000.00
CAPITAL VERSE..... 11,360,000.00
RESERVE..... 13,500,000.00
ACTIF TOTAL..... 180,000,000.00

UNE PIASTRE PEUT OUVRIR UN COMPTE.

NOUS PORTONS UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX DEPOTS D'ÉPARGNES.

J. LIPPE, Gérant, Succursale de Joliette.

Non pas un catalogue, mais un livre de références.

Ce livre traite de la construction à l'épreuve du feu, de la température, et de toute épreuve, par l'emploi du béton-matériau indestructible et le plus économique de tous les matériaux de construction.

Ce livre à beaucoup aider 75,000 cultivateurs Canadiens à faire des économies de temps et d'argent. Il peut en faire autant pour vous.

Canada Cement Company Limited,
Edifice "Herald" MONTREAL.

Remplissez le coupon et envoyez-le.

ENVOYEZ CE COUPON

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Edifice "Herald", MONTREAL.
Monsieur : Veuillez s.v.p. m'envoyer gratis une copie du livre 689 "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur".

Nom.....
Rue et No.....
Ville.....

Vos Forces

AUGMENTEZ vos forces, combattez l'anémie
en faisant usage d'un tonique-reconstituant comme le **VIN ST-MICHEL** qui vous donnera une santé rayonnante. Les médecins prescrivent le **VIN ST-MICHEL** parce qu'il enrichit le sang, tonifie l'organisme, augmente l'appétit, fortifie et stimule l'activité du cerveau. Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Il est en vente partout.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, Montréal.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-PATRICE DE RAWDON.

REQUÊTE

Les soussignés, électeurs municipaux, ayant la qualité voulue, de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, dans le comté de Montcalm, demandent par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de votation, aux termes de la section quinzisième du chapitre cinquième, du titre quatrième des statuts refondus de Québec, 1909, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité, de la dite paroisse, adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section, le règlement suivant, que nous soumettons, par les présentes, à leur adoption, savoir :

La vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licences en conséquence sont par le présent règlement, prohibées dans la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, en vertu et en exécution de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des statuts refondus de Québec, 1909.

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes, à St-Patrice de Rawdon, ce vingt-quatrième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize.

(Signé) : J. M. Landry, Ptre, Curé, Ephrem Sylvestre, Joseph Labrèche, Hosanna Rivet, Mathias Breault, Donat Blouin, Thadée Bordeleau, John H. Daly, Sinai x Bordeleau, Témoin : Thadée Bordeleau ; William Laliberté, Emerie Leblanc, Donat Morin, Bruno Morin, Ovide Laliberté, Médéric x Magnan, Témoin : J. H. Daly ; J. O. Daly, Euclide Rivet, Albert Sirard, Joseph x Brousseau, Témoin : J. H. Daly ; Adrien Charbonneau, Séraphin Riopel, Jules x Provost, Témoin : J. H. Daly ; Alphonse Morache, Hornisdas Riopel, Arthur Plante, Camille Labrèche, Alcide L'Heureux, Damase Gagnon, Thomas Boyce, Jas. H. Mainville, John x McGuire,

Témoin : J. H. Daly, L. E. Lazon, C. S. V.

Vraie copie : JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier, C. M. de Rawdon.

DECLARATION.

Nous soussignés, John H. Daly et Thadée Bordeleau, bourgeois, résidant dans la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, déclarons solennellement que les noms qui apparaissent au bas de la requête ci-jointe, sont les signatures des personnes ainsi nommées, que les dites signatures ont été apposées et données à la dite requête, en notre présence à Rawdon, à la date mentionnée dans la dite requête, c'est-à-dire, le vingt quatrième jour de février mil neuf cent seize, depuis la signature de J. M. Landry, curé, jusqu'à la signature de Thomas Boyce inclusivement et le vingt cinquième jour de février mil neuf cent seize depuis la signature de John McGuire inclusivement jusqu'à la dernière signature, que les dits signataires sont électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Et nous avons signé.

JOHN H. DALY, THADEE BORDELEAU.

Declaré devant moi à Ste-Julienne, ce vingt-sixième jour du mois de février mil neuf cent seize.

G. H. ARCHAMBAULT, N. P.

Vraie copie : JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier.

Je, soussigné Secrétaire-Trésorier de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, a-

vec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916.

JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier.

Vraie copie : JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-PATRICE DE RAWDON.

AVIS PUBLIC.

Aux habitants et électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Avis public est par les présentes donné par moi, soussigné, J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la sus-dite municipalité, que la requête ci-dessus m'a été délévée et a été reçue par moi le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Que le 4 avril 1916, à dix heures du matin, dans la salle des délibérations du Conseil, une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon aura lieu aux fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si le règlement mentionné en la dite requête doit être adopté ou non par les électeurs ainsi réunis, le tout en vertu de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909.

Donné sous mon seing à St-Patrice de Rawdon ce 28 février 1916.

JAMES SKELLY, Sec.-Trés.

Vraie copie : JAMES SKELLY, Sec.-Trés.

2mars 5fs

MUNICIPALITY OF THE PARISH OF ST. PATRICK OF RAWDON.

PETITION

The undersigned, duly qualified electors of the municipality of the

parish of St. Patrick of Rawdon, in the County of Montcalm, demand by these present that a voting booth be opened according to the fifteenth section of the fifth chapter of the fourth article of the Revised Statutes of the Province of Quebec, 1909, to ascertain whether the municipal electors of the municipality of the said parish will adopt or not, in virtue and in execution of the said section the following resolution which we by these present submit to their adoption to wit : —

The sale of intoxicating liquors and consequently the granting of licences are by the present resolution prohibited in the municipality of the parish of St. Patrick of Rawdon, in virtue and in execution of the fifteenth section of the fifth chapter of the fourth article of the revised Statutes of the Province of Quebec.

To testify the which we have signed the present at Rawdon this twenty-fourth day of February, in the year of Our Lord, nineteen hundred and sixteen.

(Signed) : J. M. Landry, Priest, Curate, Ephrem Sylvestre, Joseph Labrèche, Hosanna Rivet, Mathias Breault, Donat Blouin, Thadée Bordeleau, John H. Daly, Sinai x Bordeleau, Witness : Thadée Bordeleau ; William Laliberté, Emerie Leblanc, Donat Morin, Bruno Morin, Ovide Laliberté, Médéric x Magnan, Witness : J. H. Daly ; J. O. Daly, Euclide Rivet, Albert Sirard, Joseph x Brousseau, Witness : J. H. Daly, Adrien Charbonneau, Séraphin Riopel, Jules x Provost, Witness : J. H. Daly ; Alphonse Morache, Hornisdas Riopel, Arthur Plante, Camille Labrèche, Alcide L'Heureux, Damase Gagnon, Thomas Boyce, Jas. H. Mainville, John x McGuire, Witness : J. H. Daly ; L. E. Lazon, C. S. V.

True copy : JAMES SKELLY, Secretary-Treasurer M. C. of Rawdon.

DECLARATION.

We, the undersigned, John H. Daly and Thadée Bordeleau, gen-

tleman residing in the municipality of the parish of St. Patrick of Rawdon, hereby solemnly declare that the names which appear at the foot of the hereto annexed petition are the signatures of the so named persons ; that the said signatures have been affixed and given to the said petition in our presence, at Rawdon, at the date mentioned in the said petition, that is to say on the twenty fourth day of February one thousand nine hundred and sixteen, from the signature of J. M. Landry, parish priest so far as the signature of Thomas Boyce inclusively and on the twenty-fifth day of the month of February one thousand nine hundred and sixteen from the signature of John McGuire inclusively so far as and included the last signature that the said signatures are, according to the best of our knowledge municipal electors of the municipality of the parish of St-Patrick of Rawdon and having the qualities required by law to the number of at least thirty.

And we mane that solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if make under oath and by virtue of the Canada evidence act.

And we have signed.

J. H. DALY, THADEE BORDELEAU.

Declared before me at Ste. Julienne, this twenty-sixth day of the month of February one thousand nine hundred and sixteen.

G. H. ARCHAMBAULT, N. P.

True copy : JAMES SKELLY, Sec.-Treas.

I, James Skelly the undersigned Secretary of the parish of St. Patrick of Rawdon, do hereby certify under my oath of office that this present petition, with its attestation of the signatures, have been deposited in my office on the 28 February 1916.

JAMES SKELLY, Sec.-Treasurer.

True copy : JAMES SKELLY, Sec.-Treasurer.

PROVINCE OF QUEBEC MUNICIPALITY OF THE PARISH OF ST. PATRICK OF RAWDON.

PUBLIC NOTICE.

To the people and electors of the municipality of the Parish of St. Patrick, Rawdon.

I, the undersigned Secretary-Treasurer of the above named municipality, do hereby give public notice that the petition hereto attached was to me delivered and by me received, placed and kept in the archives of the Council of the Municipality of the Parish of St. Patrick of Rawdon.

That on April the 4th, 1916, at 10.00 A. M. in the Municipal Hall there will be held an assembly of the electors of the said municipality for the purpose of deciding by a vote, whether the By-Law mentioned in the said petition shall, or shall not, be adopted by the voters thus assembled ; the whole in virtue of Section Fifteen Chapter Five, Article Four, of the Revised Statutes of Quebec 1909.

Given under my seal at St. Patrick of Rawdon the 28th day of February 1916.

JAMES SKELLY, Sec.-Treas.

True copy : JAMES SKELLY, Sec.-Treas.

2mars 5fs

—Le Magasin de 5, 10, 15 et 25cts de Joliette vient de recevoir un "job" sans précédent, consistant en 288 paires de bas de laine pour dames, qui seront vendues à 25cts la paire seulement, aussi, plusieurs douzaines de corps et caleçons en coton ouaté, pour dames, qui valent partout ailleurs 40cts et qui seront vendus pour 25cts.

Pour 25cts vous pouvez vous procurer aussi, au même endroit, de très beaux petits nuages en laine de différentes couleurs.

Défense d'avancer

Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit, en mon nom, excepté à mon épouse, sans une autorisation signée et écrite de ma main.

HENRI JETTE, St-Paul de Joliette, 17 février 1916. 4fs

Défense d'avancer

Je, soussigné, fais défense d'avancer en mon nom à qui que ce soit, sans une autorisation signée et écrite de ma main.

MICHEL TRUDEAU, Joliette, 17 février 1916. 4fs

TELEPHONE No 49.

DR G. M. BLONDIN

Chirurgien-Dentiste

21 Place Lavaltrie, Joliette.

Bureau ouvert tous les jours de 8 hrs a. m. à 6 hrs p. m. et le soir, les lundi, mercredi et vendredi, de 8 hrs à 9 hrs p. m. 30av ran

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt 309a rue St-Denis, Montréal.

—PIANOS. — Ceux qui ont des pianos ou harmoniums de seconde main à vendre, peuvent s'adresser à M. A. Sheppard, accordeur de pianos, 44 St-Chs Borromée, ou au Bureau de Poste. Comme agent, je représente aussi deux des meilleures manufactures de pianos du Canada. — A. SHEPPARD. 1er juil jno

Un Généreux Donateur

Offre une Somme de

\$500 en Or

Qui sera tirée au sort, en cinq prix de \$100 chacun

entre tous les SOLDATS qui seront en service au

15 AVRIL 1916 dans les

POIL-AUX-PATTES

— 163^e —

On peut s'enrôler dans les

POIL-AUX-PATTES

de toutes les parties du pays, à condition d'en faire la demande aux quartiers généraux :

Rues Saint-Jacques et Guy, près la Gare Bonaventure, à MONTREAL. Tél. Up. 3288.

BUREAU PRINCIPAL DE RECRUTEMENT :

Immeuble Dandurand, rues St-Denis et Ste-Catherine. Tél., Est 2812.

NOTA : — Les personnes qui désireraient souscrire au fonds régimentaire voudront bien envoyer leurs chèques à M. U.-H. Dandurand, Trésorier du Comité Civil du Bataillon Des Poils-Aux-Pattes, à Montréal.

Les Officiers des Poil aux Pattes

Des Chefs d'Elite pour des Hommes d'Elite

QUI ne VOUDRAIT SERVIR SOUS DES HOMMES TELS QUE:

Le MAJOR DESERRIS
Retour du front

Le MAJOR ASSELIN
Vétérans guerre Cubaine

Le Lt.-Col. DESROCHERS
Retour du front

Le CAPITAINE CHEVALIER
Blessé au feu

Le Lt. A. de L. MACDONALD
Blessé au feu

Le CAP. ROBERT ROY
Blessé deux fois au feu

Le LIEUT. DE JONGHE
Blessé 11 fois au feu

163^{EME} C.F.

Quartiers Généraux : Rues Saint-Jacques et Guy, à Montréal.

Bureau Principal de Recrutement : Immeuble Dandurand, rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

COMBIEN DE TEMPS DURERA LA GUERRE

"Fruit-a-tives" termine vite la guerre contre la santé.



M. DEWOLFE

East Ship Harbour, N.E. "Il me fait grand plaisir de vous informer des merveilleux avantages que j'ai retirés de 'Fruit-a-tives'. Je souffrais horriblement depuis nombre d'années, de constipation et de maux de tête, et j'étais bien affligé sur tous rapports. Aucun remède ne semblait me soulager, et je décidai alors de faire l'essai de 'Fruit-a-tives'. Les résultats furent magnifiques. Après n'en avoir pris qu'une boîte, il me semble que je suis une toute autre personne."

Mrs. MARTHA DEWOLFE.

"Fruit-a-tives", a guéri une foule de personnes qui souffraient de maux de tête, de constipation, de maladies du foie, de l'estomac, des rognons et de la peau, plus que ne l'a fait aucune autre médecine.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Communiqués importants

On sait que jusqu'ici le sous-commandant du 163ème Bataillon, M. le Major Asselin, a fait citer devant les tribunaux criminels et fait condamner à des peines variant de trois mois de prisons à six ans de pénitencier, pour désertion, parjure, vol d'effets militaires, etc., une demi-douzaine de déserteurs du 69ème, du 57ème et d'autres bataillons, qui s'étaient enrôlés aux 103ème. Cette politique a eu pour résultat de détourner du Bataillon DesRosiers-Asselin cette catégorie de soldats qui, depuis le commencement de la guerre, font métier de désertir d'un régiment à l'autre pour voler une solde.

Juste au moment où les juges Choquette, Cyr et Lanctôt portaient les lourdes sentences dont nous parlons, le Major Asselin recevait de son ami, le capitaine Constant Doyon, aumônier du 22ème ci-devant du couvent des Dominicains à Saint-Hyacinthe, une lettre où on peut lire : "Je te mettrai en garde contre les buveurs, les sans-discipline, tous les chassés du 22ème, etc., même sergents amis des politiques. A la dernière minute, cette canaille-là te fera des coups dignes de la corde. Si tu veux m'en croire, tu appliqueras les principes du 22ème à ses officiers : 'Messieurs, je ne vous avertirai jamais deux fois'. Je viens, non pas te donner des conseils, mais t'offrir l'occasion de travailler encore plus efficacement à la gloire du nom canadien-français."

Parlant du 22ème, le vaillant et populaire aumônier ajoute : "Tu sais que le colonel Gaudet est major-général, devenu directeur de la fabrication des munitions dans le nord de l'Angleterre, avec 15 grandes fabriques sous ses ordres. Un homme qui a une revanche dans la vie, c'est lui..."

"Ici, tout va superbement. Le 22ème est sans conteste le premier bataillon de la division. Les soldats sont crânes ; et drôles comme des fous. Et quelle force de résistance ! Je te le certifie d'après mon expérience d'un an au contrôle : un tempérament faible de santé vaut un fort buveur, et un très fort ivrogne ; un tempérament fort, vaut trois buveurs et dix ivrognes."

"Sois sans pitié pour la race de ces lâches, car tu t'en repentiras. Ça ne vaut que pour la honte d'un bataillon et la perte d'une armée". La major Asselin n'a donc pas lieu de regretter la sévérité dont il a fait preuve envers les quelques gens de sac et de corde qui s'étaient enrôlés au 163ème. Il entend bien continuer tant que le besoin s'en fera sentir. Mais ce ne sera pas longtemps, car déjà le 163ème, par sa bonne tenue, s'attire les compliments les plus flatteurs des officiers des autres bataillons. C'est un bataillon où tout jeune homme ambitieux, bien élevé, a sa place tout indiquée. Il aspire à marcher sur les traces du 22ème, et il n'y a pas de doute que ceux qui y entrent avec la résolution d'y faire leur devoir n'auront pas lieu de le regretter. Par contre, ceux qui prennent ce bataillon pour un refuge de bons à rien se trompent déplorablement d'adresse.

A propos du 22ème, le capitaine Doyon communique à son ami le major Asselin copie d'une lettre du général de brigade Watson au commandant du 22ème, daté du

1 janvier, et qui se lit comme suit : "Je désire vous exprimer mes sincères remerciements pour la manière dont vous vous êtes acquittés de vos petites opérations conées à votre bataillon dans la nuit du 2 au 3 janvier. Votre conduite vous fait grand honneur. Je cite en particulier le lieutenant Vauier et son parti pour leur expédition... Ce cas est typique de la manière dont votre bataillon a conduit toutes ses entreprises, depuis son arrivée en ce pays. J'en ai pris note et j'en ai fait mention dans mes rapports à l'autorité supérieure."

M. Joseph Périard, juge de paix à Oka, a bien voulu se charger du recrutement pour le 163ème dans Oka, Saint-Benoit et Saint-Placide. Il est favorablement connu dans ces localités et espère faire un travail fructueux.

— Il y a une chose qui m'horripile, disais ces jours derniers le major Asselin. — Sans doute, pensâmes-nous, ce doit être ces affaires de désertion.

— C'est de lire dans les journaux "les Poils aux Pattes", avec poils au pluriel. Tout le monde peut avoir quelques poils par ci par là : la prétention du 163e, c'est d'avoir du poil comme ses cousins des tranchées françaises. Il faut donc écrire : Poil-aux-Pattes, sans s à poil et avec deux traits d'union.

J'espère, ajoute le major gnam-nien, j'espère qu'on va cesser de dénigrer un si beau nom.

Le nom fera son entrée — comment dire ? — officielle dans quelques jours. On a remarqué que le 163e n'avait pas encore sorti l'affiche de rigueur ; celle qui porte son nom, et dont il n'y a d'ailleurs que quelques exemplaires en circulation, a été commandée par le ministère de la Défense, pour toute la Province de Québec. La sienne apparaîtra la semaine prochaine dans toute sa gloire. C'est le poil français sortant de la tranchée, scrutant l'horizon et criant : "Victoire ! les Poil-aux-Pattes s'en viennent ! Pour légende : "Sous les vrais Poil-aux-Pattes s'enrôlent au 163e Canadiens-français. Commandant : lieutenant-colonel Henri DesRosiers. Sous-commandant : major Olivar Asselin. Compris aussi : le major DesSerres, le capitaine Roy, les lieutenants Alain de Lotbinière Macdonald, Adolphe DeJonghe (Croix de la Victoria), etc."

Le 163e a conservé son bureau central de recrutement dans l'immeuble Dandurand, rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, à Montréal, mais il recrute aussi à la caserne de la rue Guy. On cite encore un autre officier de retour du front et qui entretrait au 163e. Il s'agit cette fois de M. Philippe Chevalier, fils de M. Martial Chevalier, directeur-gérant du Crédit Foncier. M. Philippe Chevalier, parti simple soldat avec le 14e, est revenu lieutenant en congé de convalescence. Il a été comme son frère Pierre, blessé. Au 163e, il serait capitaine.

Le 163e aurait alors six vétérans des Flandres parmi ses officiers : DesRosiers, DesSerres, Roy, Chevalier, Macdonald, DeJonghe. C'est un record. — Quatre de ces officiers ont été blessés.

OÙ SONT LES MÈRES ?

Quelle liberté on laisse aux jeunes filles de nos jours ! Elles n'y sont pas préparées, et il suffit de les observer au bal, au théâtre et sur la rue pour en être convaincu. Elles nous rappellent ces peuples, qui n'étant pas mûrs pour la liberté qu'on leur octroyait, ont fait un gâchis et une ruine de leur vie nationale.

Il n'y a plus d'ingénues comme autrefois, nous dit-on. Cela n'est pas étonnant ! Les jeunes filles lisent à peu près tout, entendent ce qu'elles veulent, sortent seules, le soir, comme les garçons ! Étonnez-vous ensuite qu'elles soient très renseignées !

Il y a une chose qu'elles ignorent, cependant, et qu'il importerait de leur enseigner : c'est de savoir se garder puisque la vigilance maternelle ne peut plus ou ne veut plus s'exercer.

Devant les protestations effarées de quelques parents "vieux jeu", contre les usages actuels, les parents "nouveau jeu" répondent insouciantement : "Tout le monde le fait, c'est reçu maintenant". Si leur fille se perd en faisant comme tout le monde, diront-ils, les malheureux : "C'est reçu maintenant".

Que ne peut-on faire voir à ces prétendus protecteurs, le salon où papillonne leur fille, et où, souvent, elle se brûle si bien les ailes, que jamais plus elle ne volera dans les espaces de l'idéal. En elle s'est brisée quelque chose de divin, autour d'elle s'est perdu ce respect profond, cette considération entière que l'on accorde qu'à celles qui les méritent.

J'admets que l'on juge parfois les jeunes filles trop sévèrement, sur des apparences équivoques qui ne sont que des apparences. Que voulez-vous ? Le monde est impitoyable pour ceux qui se grisent de ses principes.

On ne reviendra pas en arrière.

Mme EMERY BERGERON
"Pendant trois ans, par le surmenage, j'ai éprouvé les forces. Il me semblait que le temps me manquait pour me soigner, aussi un jour je me vis, presque incapable. Le mal de tête ne me quittait pas ; j'avais des crampes d'estomac, des étouffements dus à des gaz et des moments de faiblesse inquiétants. A cela s'ajoutaient des douleurs dans les jambes



et dans les reins ; enfin j'étais à bout et il fallait me soigner. J'avaït tant entendu parler des Pilules Rouges que je me mis à en prendre. Je fus promptement soulagée et l'usage régulier durant quelques mois de ce remède rétablit ma santé. J'en prends de temps en temps encore et c'est toujours avec grand succès." Mme Emery Bergeron, 117, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Que.

Petite Apologétique

"Le Progrès du Saguenay" : Qui donc reproche à la religion d'être trop ennuyée ? Ceux qui ne la pratiquent pas. Qui donc reproche à l'Eglise de réclamer la foi pour ses dogmes révélés ? Ceux qui croient aux pires journaux et souvent aux plus ridicules superstitions. Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme ? Ceux qui revendiquent le singe pour père, le hasard pour maître, le plaisir pour règle, le néant pour fin. Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie des lumières ? Ceux qui, au mépris de la liberté, ont fermé les écoles catholiques, par crainte de la concurrence.

Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie du peuple ? Ceux qui ne connaissent pas l'histoire et qui persécutent les œuvres charitables par la religion.

Qui donc déblatère avec le plus d'audace contre l'Eglise et ses enseignements ? Ceux qui ne connaissent pas un mot de la religion ou que ses enseignements gênent.

Ne nous effrayons donc ni du nombre ni de l'acharnement de ceux qui nous attaquent, ou plutôt osons nous en féliciter. Ils savent ce qu'ils font, et que nous sommes ce qu'on appelle une force. Leur fureur ne procède que de ce qu'ils ne peuvent ni nous mépriser, ni nous dédaigner, ni surtout nous ignorer.

Nous nous imposons à eux, notre nombre, nos doctrines, nos idées, les progrès qu'elles font tous les jours, la peur qu'ils ont de leur en voir faire davantage, notre confiance et nos espérances. Bien loin que ce soit leur colère, c'est leur indifférence qu'il faudrait redouter.

Née dans la persécution, grandie parmi les hérésies, consolidée par la controverse, ce serait, si l'Eglise n'avait pas d'adversaires, alors qu'il nous faudrait désespérer des promesses de son fondateur.

Mais aussi longtemps que dure la lutte Elle vivra !!!

BRUNETIERE.

A méditer

Nous pouvons prouver avec une certitude mathématique, que la farine qu'on peut mettre sur la pointe d'un couteau, possède plus de valeur nutritive qu'un gallon de la meilleure bière. Une personne, consommant chaque jour un gallon de bière, a pris en une année exactement la valeur des matières nutritives contenues dans un pain de cinq livres, ou dans trois livres de viande.

— Abonnez-vous à L'Étoile du Nord, journal populaire du District.

Dr. Lieb et Bienfait.

LES TONIQUES.

Si les PILULES ROUGES sont depuis tant d'années recommandées aux femmes c'est qu'elles sont vraiment bonnes.

Mme E. BERGERON dit : "Elles m'ont promptement soulagée puis bientôt guérie."

Mme C. BOUCHE : J'ai pris beaucoup de remèdes, mais ce fut de l'argent perdu. Les PILULES ROUGES furent le dernier que j'ai employé parce qu'il fut le meilleur et qu'il m'a guérie."

Amantôt qu'une femme sent ses forces faiblir, que sa constitution est ébranlée, qu'elle souffre de tous ses membres et se sent incapable de se livrer à aucun effort sérieux, quand l'organisme est fatigué, la première chose qui vient à l'esprit est invariablement de prendre un tonique. Mais c'est là que commence la difficulté ! Beaucoup de femmes, mal conseillées, sont trop disposées à demander ce remède nécessaire aux préparations à base alcooliques, et si quelquefois ces remèdes leur procurent un soulagement momentané et un réconfort temporaire, s'ils peuvent donner un coup de fouet qui excite le système nerveux, ils ne peuvent pas guérir. On ne peut pas leur demander plus qu'elles ne peuvent donner ! L'excitation qu'ils déterminent est un feu de paille dont la flamme, si ardente, si agréable qu'elle puisse être, est bientôt éteinte. Ce sont des excitants même dangereux, mais ce ne sont pas des toniques scientifiques.

La vérité est que, c'est dans l'organisme lui-même et non pas au dehors de lui qu'il faut rechercher le remède à l'épuisement. C'est dans le sang qu'il faut trouver le soulagement à la fatigue, à la dépression, à l'écoulement et à la défaillance, c'est en assurant son abondance, sa chaleur et sa pureté qu'on se guérit d'une façon permanente.

Consultez un spécialiste comme le Dr Simard, élève de ces sommités médicales d'Europe qui ont nom DeVos et Capelle, il vous dira tout de suite que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont le plus merveilleux agent d'auto-régénération du sang qui soit en existence, capable de réparer dans le système la vigueur, la résistance, la joie de vivre et la confiance en soi que la maladie avait fait perdre. Ecrivez sans retard, ou venez vous-mêmes à la Compagnie demander une consultation qui mettra un terme à vos angoisses ou à vos tristesses et assurera votre guérison.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Comme par le passé, les consultations du Dr Simard sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 ; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules.

jamais au cent ; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Déniez-vous aussi des COLPORTEURS ; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez pas procurer, dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, Ecrivez-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

près son mariage, lâchement abandonnée par cet étranger qui l'avait séduite sans jamais l'aimer... De ces faits, filles de cultivateurs, tirez la conclusion. "PETIT CANADIEN".

Les Français sont les maîtres

Dans une interview qu'il a accordé aux journalistes, le premier ministre Briand parle avec enthousiasme des succès des Français. "Pris entre deux feux, dit-il, par nos positions permanentes, inondés de projectiles par une nombreuse artillerie de campagne rendue au premier rang, attaqués inopinément par quatre divisions de troupes fraîches, qui ont apparu tout à coup sur le champ de bataille, les Allemands ont été arrêtés court : Ce fut une bataille de géants. Nos braves soldats se jetèrent dans la mêlée avec un héroïsme frénétique pendant que nos canons, tant légers que lourds, ouvraient de larges sillons dans les rangs de l'ennemi."

"Finalement, épuisés de fatigue, décimés par l'artillerie, poussés d'une force irrésistible par nos vaillants bataillons, les Allemands ont été obligés de reculer et de nous rendre une grande partie des positions dont ils s'étaient emparés dans un premier élan conduit par leur troupe d'élite. Maintenant nous avons regagné l'avantage. Installés sur de formidables positions, nos soldats sont restés maîtres du champ de bataille".

Et d'Jos, en fils soumis, a suivi le conseil et s'en est bien trouvé ! Mais le matin, au soleil levant, lorsqu'il fallait passer par devant la maison des Caffard, pour aller traire les vaches au champ, il lançait un regard indiscret dans la fenêtre de droite, et le bon jeune homme pensait qu'il l'aimait encore, "sa petite Jeanne".

Un beau jour de septembre, à l'épiphanie, d'Jos rencontre une jolie grosse poupee — comme il l'appelait. — Ils causent, ils bavardent tous les deux gaiement.

Ce soir-là, d'Jos rentre à la maison en fredonnant un vieux couplet. Une leur d'espérance traverse les yeux de la vieille mère qui tricote, toujours assise au coin du feu. Comme il y a six mois, elle a tout deviné !... Et la mère sourit, elle ressent un peu du bonheur de son enfant.

Deux ans sont passés, et d'Jos fait bon ménage avec sa jolie grosse poupee, — soit dit sans indiscrétion, — qui lui a fait cadeau d'un joli gros poupon. Dans la demeure de d'Jos tout va sur les roulettes.

Et son ancienne blonde, la petite Jeanne ? "Ah ! la pauvre enfant est bien malheureuse aujourd'hui", c'est d'Jos lui-même qui le dit... Mariée à un gentleman qui la honnait de cadeaux, à un petit bijou de garçon, joliment en amour, qui parlait toilette comme une femme, elle fut, un an a-

LES TONIQUES.

Si les PILULES ROUGES sont depuis tant d'années recommandées aux femmes c'est qu'elles sont vraiment bonnes.

Mme E. BERGERON dit : "Elles m'ont promptement soulagée puis bientôt guérie."

Mme C. BOUCHE : J'ai pris beaucoup de remèdes, mais ce fut de l'argent perdu. Les PILULES ROUGES furent le dernier que j'ai employé parce qu'il fut le meilleur et qu'il m'a guérie."



Je n'avais commencé par perdre l'appétit, les forces diminuaient ensuite, puis le mal de tête s'empara de moi me faisant presque constamment souffrir. Une faiblesse d'estomac et de cœur me tenaient sans courage et à névroses que je ne dormais pas la nuit. Le matin j'étais faible, pâle comme une morte et toujours au point de perdre connaissance. Je prenais tous les remèdes qui m'étaient enseignés, mais c'était de l'argent perdu, car toujours je demeurais dans le même état. Les Pilules Rouges furent le dernier remède que j'employai parce qu'il fut le meilleur. Après en avoir pris six boîtes, j'étonnai tout mon monde tant je paraissais mieux, puis ce fut bientôt ma guérison. Depuis trois ans j'ai pris les Pilules Rouges de temps en temps pour me remettre de mes fatigues, pour conserver mes forces et ma santé et j'y ai si bien réussi que je ne puis faire autrement que de le recommander aux femmes comme le meilleur des remèdes." Mme Camille Bouche, 161, rue Cumberland, Woodstock, R. I.

Adresser toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

9-35 A. M. et 3.10 P. M. — De Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Rivière à Pierre et Grand'Mère.

Le train du dimanche part de Montréal à 9.30 hrs A. M. pour Joliette. Départ de Joliette pour retourner à Montréal : 8.20 P. M. Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à JAS MORRISON, Agt. Gén. des Ass., Montréal, ou C. G. MacPHERSON, Agent, Joliette, P. Q.

A vendre

A Saint-Sulpice, comté de l'Assomption, une buanderie située sur la rive du fleuve St-Laurent ; outillage complet de premier ordre. Aussi, terrains et autres bâtisses ; à vingt arpents de l'église et près d'une école. C'est une bonne aubaine pour celui qui veut se créer un bel avenir. Pour conditions d'achat, s'adresser à Edmond Bouvier, St-Sulpice, comté de l'Assomption. 2mrs 2fs

COUR SUPERIEURE.

Province de Québec, District de Joliette — No 7419. — Dame Léonore Stanfield, de la ville et du district de Joliette, épouse commune en biens de Gaspard Morrissette, plombier, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice a, ce jour, institué contre son dit mari, une action en séparation de biens. J. ALEX. GUIMBAULT, Procureur de la demanderesse. Joliette, février 22, 1916. 24f 4fs

Terre à vendre

A St-Henri de Mascouche, très belle terre à vendre, à 3 milles de l'église, tout près de l'école, de la forge, moulin à scie et farine, et magasin, à 1/2 mille de la gare, au d'aqueduc, etc. Mesure 190 arpents en culture. Une très belle ucrierie de 18 arpents, avec évaporisateur, tout neuf. Maison et dépendances en très bel état. Mesure 6 1/2 arpents de large pouvant faire deux bons établissements. Prix : \$13,500. S'adresser à J. W. Beaudoin, Notaire, à St-Henri de Mascouche ou au propriétaire, Joseph Desormiers. 17f jno

Dr. H. Bélanger

Médecin-Vétérinaire Ancien Bureau de M. C. A. Goulet. 66 RUE MANSEAU JOLIETTE, P. Q. Consultations gratuites. 8 juil 12a.

A NOS AMIS.

Nous prenons la liberté de rappeler à nos amis que notre atelier d'imprimerie est un des mieux outillés. Quand vous aurez des travaux à faire exécuter, venez nous voir. Les commandes sont remplies avec soin et promptitude.

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT: Un an, payé d'avance... 75c. Dans un rayon de 40 milles... 50c. Pour les États-Unis... \$1.00

Joliette, Jeudi, 9 Mars 1916.

Le Carême

Le carême est commencé: le règlement au sujet du jeûne et de l'abstinence, est le même que celui des années précédentes.

Tous les dimanches seront gras. Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, on pourra faire le repas principal en gras. Sont exceptés le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint qui seront maigres.

Les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, auront le droit de faire gras aux trois repas, les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint qui seront maigres.

A ceux qui peuvent jeûner ou en sont simplement dispensés, il est strictement défendu d'user au même repas, le dimanche y compris, de la viande et du poisson.

St-Thomas de Joliette

Le 21 février dernier, la mort est venue ravir à la tendresse de son époux, Mme Atchez Goulet, née Marie-Louise Robitaille, décédée à l'âge de 34 ans, après quelques jours de maladie.

Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux, M. Atchez Goulet, deux enfants, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Robitaille; trois frères, Ovide et Ls Joseph Robitaille, de New-Bedford; Alfred Robitaille, de St-Rémi de Napierville; cinq sœurs, Rvde Soeur Afrida, des Soeurs de la Miséricorde, de Montréal; Dame Honorius Robitaille, de New-Bedford; Dame Arsène Roy, Dame Wilfrid Roy, Dame Alfred Comtois de cette paroisse.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'office divin fut célébré par le Rvd F. Mondor, curé de la paroisse.

Les porteurs furent ses 3 frères: Ovide, Ls Joseph, Alfred et Héliodore Carrière, son beau-frère.

Conduisaient le deuil: son époux, son fils Rosaire, Joseph Robitaille, père de la défunte, Joseph Goulet, son beau-père, le notaire Ls Racicot, Joël Dubois, de Boucherville, Alphonse et Joseph Goulet, Arsène Roy, Wilfrid Roy, Alfred Comtois, ses beaux-frères.

Remarqués dans le cortège: MM. Médéric St-Jean, des Trois-Rivières, Joseph Lafortune, Jean-Baptiste St-Jean, de St-Gérard de Magella, Nérée Goulet, Adélar Goulet, Utric Chaput, Joseph Debois, Rodrigue Debois, L. Martel, R. Boucher, A. Massicotte et autres de Joliette, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de la paroisse.

La défunte comptait autant d'amis que de connaissances qui tous pleurent sa perte.

M. Atchez Goulet remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de son épouse.

Nos condoléances.

Le dix-neuf février dernier, l'épouse de M. Moïse Coutu, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Thérèse-Laëdia.

Parrain et marraine: M. et Mme Armand Coutu, oncle et tante de l'enfant.

Le vingt-un février, à 9 hrs, avait lieu à l'église paroissiale le mariage de M. Jos. Roméo Champagne, cultivateur de Lanoraie et de Adela Barrette, fille de feu Maxime Barrette de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd F. Mondor, curé.

La mariée était accompagnée de M. Israël Masse, son beau-frère et le marié avait comme témoin, M. Hormisdas Desmarais.

Après le mariage, les nouveaux époux se rendirent à la résidence de M. Moïse Masse, beau-frère de la mariée, puis à 11 hrs, l'heureux couple partit pour Québec en voyage de nocce.

De nombreux et riches cadeaux leur furent envoyés.

A l'heureux couple, nous adressons nos souhaits de bonheur et de longévité.

Le vingt-trois février la mort enlevait à l'affection de ses parents, Gabrielle Olivier à peine âgée de 10 ans, fille de M. Emil Olivier, boulanger et de Marie-Anna Gervais, de cette paroisse.

Les funérailles ont eu lieu le 25 du mois dernier. Le Rvd Louis-Joseph Gervais, vicaire à St-Lin, fit la levée du corps, oncle de la défunte.

Le service funèbre fut chanté par le Rvd Charles Gervais, du Nouveau-Brunswick, son oncle as-



Arrêtez ces Maux de Dos

Vous n'avez aucune raison de vous plaindre de douleurs dans le dos ou les reins, lorsque le remède est à votre portée. Les 'Gin Pills' guérissent les maux de dos, et leur action se produit facilement, d'une manière toute naturelle, en débarrassant le mal dans sa racine.

Gin Pills POUR LES REINS

Les 'Gin Pills' agissent sur les reins et sur la vessie. Elles calment et adoucisent l'inflammation des organes qui produisent la douleur. Elles vous débarrassent de votre mal, le résultat en sera que vous mangerez, vous travaillerez et vous jouirez en santé. Une dose de 'Gin Pills' prise à point débarrasse tout un épisode de souffrance.

Les bien connus 'Gin Pills' de J. P. T. Wedge, de l'Université J. P. E., ont été réalisés sous la valeur de cette médecine.

'Les Gin Pills' sont ce qu'il y a de plus efficace pour les reins malades: c'est une médecine qui ne procure en ce moment une souffrance de rien. Toutes les personnes souffrantes constateront qu'elles valent leur argent d'or.

Procurez-vous des 'Gin Pills' chez votre pharmacien, dès aujourd'hui. 50c. la boîte ou 100c. par 100. Traitement d'essai gratuit sur demande.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited Toronto - Ont. 17

assisté de M. l'abbé Louis-Joseph Gervais, comme diacre et de M. l'abbé J. Henri Lamarche, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient: Lorenzo Olivier, frère de la défunte, élève du Collège de Berthier, Joseph Généreux, Antonio et Alphonse Olivier, ses cousins.

Portaient les coins du poêle: Marie-Jeanne Masse, Yvonne Aubuchon, Germaine Lavallée, Maricette Boire.

Le deuil était conduit par son père, Emile Olivier, son frère, Georges, Zéphirin Olivier et Narcisse Gervais, ses grands parents, Zénon et Joseph-Albert Gervais, Régis Bonin, ses oncles, Viateur Belhumeur, Jos. Lafrenière, de Berthier, Antonio Chaput, de Joliette, Adélar Généreux, Eugène Olivier, Joseph Généreux, Cléo Généreux, Sylvain Olivier, ses cousins, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de la paroisse.

Les élèves du couvent tant internes qu'externes se sont fait un devoir d'assister aux funérailles pour rendre ce dernier hommage à leur petite amie.

La famille Gervais remercie bien cordialement toutes les personnes qui lui ont prouvé de la sympathie dans son deuil cruel.

Les funérailles de Mme Aldéric Olivier, née Marie Champagne, décédée le 25 février, à l'âge de 26 ans, ont été célébrées en cette paroisse le 28 du mois dernier.

M. l'abbé J. H. Lamarche chantait le service.

Les porteurs étaient: MM. Utric Olivier, Auguste Lemieux, Cléophas Belisle et David Boucher.

Conduisaient le deuil: Aldéric Olivier, son époux, François Champagne, de St-Norbert, Napoléon Savignac, son beau-frère, etc, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

St-Ambroise de Kildare

Lundi, 21 février, M. et Mme Adélar Chevette étaient joyeusement le 11e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, et en l'honneur de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans leur foyer, ils réunissaient leurs parents et amis. Au cours de la cérémonie, le Rvd J. B. Desrosiers adressa la parole: avec éloquence, il parla des bienfaits et des grâces que le Sacré-Coeur répand dans les familles qui le vénèrent et le respectent.

M. Adélar Chevette, à son tour, remercia chaleureusement ses parents et ses amis qui avaient répondu à son invitation, le Rvd M. le curé Desrosiers, le Rvd M. Chagnon, du dévouement sans borne qu'ils apportent chaque jour dans l'exercice de leur ministère, envers chacun de leurs paroissiens.

Le Rvd M. Chagnon prit aussi la parole et par son éloquence sut charmer l'auditoire.

Il y eut présentation d'adresse, chant, déclamation, musique. Ce n'est que tard dans la soirée que tous les invités se dispersèrent emportant de cette joyeuse réunion un bon souvenir.

A vendre à conditions avantageuses

1. Un emplacement dans le village de St-Félix de Valois, rue principale, bâti d'une maison lambrisée en briques, de construction récente, à 3 logements. Système de chauffage, eau chaude.

2. Une terre 3/4 x 20, premier rang Ste-Anne, St-Norbert, bête de orange et cabane à sucre.

Pour le prix et les conditions, s'adresser au propriétaire, Joseph Houle, St-Félix de Valois. 9ma

Pharmacie Boucher

CONCOURS AGRICOLE.

Tel que promis antérieurement, nous venons déclarer les gagnants de notre dernier Concours Agricole. Quoiqu'il y ait eu nombre de concurrents, toutefois, les gagnants ne seront pas nombreux, pour la raison que tous ne se sont pas conformés à une des conditions essentielles, à savoir: nous apporter l'enveloppe ayant contenu les grains de semence du produit exhibé.

Ceci étant établi, voici la liste des gagnants:

TOMATES EARLIANA DE SPARK.

1er prix: Mme Albert Coulombe \$1.00

2e prix: Mme Ubaldé Coulombe 0.65

CELETI JEUNE D'OR DE PARIS.

1er prix: M. Louis Coulombe \$1.00

2e prix: Mme Ubaldé Coulombe 0.65

3e prix: M. Albert Coulombe 0.35

Hors concours: M. Henri Majeau.

PRIX SPECIAL.

M. Henri Majeau \$5.00

NOUVEAU CONCOURS.

Comme par les années passées, nous aurons cette année encore un concours agricole pour nos clients.

Les conditions seront les mêmes que pour le dernier concours. Il faudra, lorsque vous apporterez votre produit à exhiber dans nos vitrines, avoir l'enveloppe ayant contenue les grains de ce produit. Cette condition, nous y tenons absolument et auront seuls droits de concourir ceux qui s'y seront conformés.

GRAINS DE SEMENCE.

Notre stock de grains de semence est presque au complet et nous avons aussi un choix considérable de graines de tabac de diverses variétés et garanties.

NOTRE DERNIERE VENTE.

Nous devons remercier nos nombreux clients qui ont profité de la vente dite de 25 p. c. qui vient de se terminer et qui a obtenu un grand succès.

DU NOUVEAU.

Pour le mois de Mars, nous aurons de l'inédit. Afin de faire mieux connaître les produits "Rexall", dont nous avons l'agence exclusive pour le district, nous donnerons GRATUITEMENT à toute personne achetant pour \$1.00 ou plus de n'importe lequel de ces produits, soit sirop, pilules, brosse à dents, savon, etc., un globe contenant deux petits POISSONS VIVANTS. Achetez pour \$1.00 ou plus de produits "Rexall" et demandez des petits poissons.

MUSIQUE.

A notre magasin central, Place Lavaltrie et Manseau, vous trouverez un assortiment considérable et varié de musique en feuille. Nous en avons de 10c en montant.

PIANOS.

Nous avons l'agence exclusive des Pianos Archambault de Montréal et serons heureux d'en faire connaître les détails à ceux qui désireraient s'acheter un bon Piano.

CHOCOLATS.

A notre magasin central, vous trouverez un joli assortiment de chocolats en boîtes. Si vous aimez un bon chocolat, un Nuget, ou une Praline, demandez le chocolat Liggett en boîtes de une livre et d'une demie livre.

DYSPEPTOLINE.

Nous nous sommes portés acquéreurs de la Elka Chemical Co., propriétaires de la Dyspeptoline, une tablette spéciale pour la dyspepsie acide. Ce produit, nous continuerons à le vendre à raison de 50cts la boîte. Faites-en l'essai si votre digestion se fait mal.

Pharmacie Boucher

51 rue Notre-Dame Magasin Central. Tel. Bell 126. Coin Manseau et Place Lavaltrie. Cite Postale 58, Tel. Bell No 228.

Chez Nous et Autour de Nous

—On nous prie d'annoncer que dimanche prochain, le sermon à la grand'messe sera donné par M. l'abbé Curotte.

—TERRE A VENDRE. — A Ste-Elisabeth, dans le "petit rang St-Pierre", à 3 milles de l'église, à environ 40 arpents de la gare du Grand Nord, et contenant 85 arpents en superficie, fertile et bien bâtie. Eau dans la maison, les bâtiments; enfin, toutes les commodités modernes. Pour conditions, (faciles), s'adresser à Albert Ferland, Ste-Elisabeth.

—M. Elzéar Comtois, ancien tailleur de Lazare Steinberg, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert une boutique de tailleur au No 67 rue Notre-Dame. Il promet de donner la plus entière satisfaction à tous ses clients.

L'ouvrage est garanti et tous les réparages faits promptement.

—M. Honoré Duquette, ancien hôtelier de St-Esprit et M. Joseph Malo de cette ville sont partis d'aujourd'hui pour les Etats-Unis, où ils habiteront Seattle, Washington.

—Mme Sévère Bourcier, née Hermine Desrosiers est décédée à Joliette, samedi, le 26 février, après une maladie de quelques mois, munie de tous les sacrements de notre sainte Eglise, à l'âge de 57 ans et 5 mois.

Les restes mortels ont été transportés à St-Paul de Joliette, où ont eu lieu les funérailles ma. di, le 29 février au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, quatre enfants: Mmes Henri Jetté, Médéric Perrault, Jean-Louis Beaudoin et Joseph Jetté; trois frères: Rvd M. Joseph Desrosiers, Rvd M. Mathias Desrosiers et Stanislas Desrosiers, à qui nous présentons nos sincères condoléances.

—A VENDRE. — Une terre de la contenance de 128 arpents en superficie, bête de maison, hangar et autres dépendances, en bon ordre, située à St-Paul de Joliette, à une distance de quatre milles du village, en bon état de culture est offerte en vente à bon marché. S'adresser à Dame Joseph Malo, St-Paul de Joliette.

—AVIS PUBLIC est donné que le vingt-huit février, 1916, le soussigné a été nommé par un ordonnance de la Cour, curateur aux biens vacants de feu J. L. Bourdon, en son vivant industriel de l'Epiphanie.

Les réclamations attestées sous serment doivent être produites entre nos mains sous quinze jours des présentes.

L'Epiphanie, 9 mars 1916. ERNEST FORES, Notaire, Curateur.

—A LOUER. — Un magnifique logement, au-dessus du Magasin 5, 10, 15 et 25cts, No 24 Place Bourget, actuellement occupé par le Dr Blondin, dentiste, contenant 7 appartements spacieux, bien éclairés, chambre de bain, cabinet de toilette, enfin toutes les plus grandes commodités modernes.

Balcon en avant. Site agréable. Pour informations: s'adresser à Albert Gervais, Propriétaire.

—Ayant vendu mon magasin, je suis forcé de demander à mes clients de régler leurs comptes d'ici à un mois. Ce temps écoulé, tous comptes non réglés seront mis en collection.

ARTHUR BAZINET, 2mrs 21s

—A LOUER. — Les personnes qui désirent voir de bons logements dans la propriété du Dr Masse, située sur la rue St-Charles Borromée, Joliette, devront s'adresser par téléphone au No 92, sonnez 5 fois, St-Thomas, ou à M. Antonio Chaput, 25 Place Bourget, Joliette. 27jan jno

—La Cie Acme Gloves Work a le plaisir d'annoncer qu'à partir du premier mai, elle achètera les peaux et la laine au plus haut prix du marché.

S'adresser à la Acme Gloves Work Co., coin des rues St-Charles Borromée et Baby, Joliette, P. Q. 17f jno.

—A VENDRE. — Une bonne terre, de première qualité. Pour informations, s'adresser à: A. J. C. Coderre, N. P. St-Henri de Mascouche. 24f 51s

—A VENDRE. Un emplacement bâti d'une maison en briques, à trois étages, bien confortable et munie de toutes les améliorations modernes, située au No 22 rue St-Thomas, près du C. P. R., est offert en vente à des conditions faciles. S'adresser à M. S. E. Copping, Joliette. 17f jno.

—PRENEZ SOIN DE VOTRE PIANO. — Est-ce un piano neuf? Faites-le accorder régulièrement pour le conserver en bon état. A-t-il plusieurs années d'usage? Il nécessite certainement quelques réparations. Confiez ce travail à G. Arthur Beauséjour, accordeur diplômé, St-Ambroise de Kildare, comté de Joliette. Ouvrage garanti. Prix modéré. 3f jno

PRENEZ NOTE DE CECI.

Pour un prix très minime, vous pouvez louer un joli magasin, qui pourrait être utilisé, soit pour un tailleur, marchand de tabac, boutique de barbier, etc., situé au coin des rues St-Viateur et Place Bourget. S'adresser à M. Albert Gervais, exécuteur testamentaire de Madame J. L. Prévaille.

—EXAMEN DE LA VUE. — Tous les cas de myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie, etc., sont parfaitement corrigés. Cause: Constants maux de tête, douleurs dans les yeux, etc., etc. Salon d'optique, Bloc Boucher, rue St-Paul, Joliette. E. Prévost, opticien, réfractoniste diplômé. 8 jno jan.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. — Cour Supérieure pour le Bas-Canada. Jeudi, le 9 jour du mois de mars mil neuf cent seize. Présents: L'Honorable F. O. Dugas, J. C. S. Ludger Pagé, Requêteur Cession, vs Edmond Chaput & Remi Chaput, Faillits.

Sur la Requête du dit Requêteur à cet effet, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des dits Faillits aura lieu devant un des Juges de cette Cour, dans la Salle d'audience, au Palais de Justice, en la Ville de Joliette, dans le district de Joliette, le seizième jour du mois de mars 1916, à dix heures de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis sur la nomination d'un Curateur aux biens du dit failli et sur toutes matières qui leur seront légalement soumises.

(Par ordre): DUCHARME & RIVEST, Protonotaire de la dite Cour.

PAPIERS TENTURES

Pour vos salons, c'est votre intérêt d'acheter des valeurs de \$2.25 la pièce pour 90 cts.

J'ai aussi les bordures ajourées à relief pour salon, salle à diner, salle d'attente, etc.

Pour se rendre compte de leur richesse, il faut les voir.

Pour une chambre: 10 x 12 pds comprenant le plafond, le mur et bordure: Prix pour le tout: \$1.00. — Aussi grande variété de tapisseries pour le gros et détail.

Pour constater l'épargne que vous pouvez réaliser, il faut vous rendre chez T. LEMAY, là vous saisissez la beauté et la valeur incontestable de nos papiers tentures, pour n'importe quels appartements, et vous verrez que jamais vous n'avez payé aussi bon marché qu'en achetant chez

T. LEMAY, 69, rue DeLaSalle, Joliette. (En face de A. Bazinet, meublier.) Téléphone: 310. 11 nov. j.n.o.

CANADIAN NORTHERN AND QUEBEC & LAKE ST. JOHN RYS

Pour les Colons à la recherche d'un Foyer

TAUX DE PASSAGE: \$41.50

— A — WINNIPEG ET RETOUR.

Chaque mardi jusqu'au mois d'octobre. Taux proportionnés aux points de départ.

CHARS ECLAIRES A L'ELECTRICITE POUR LES TOURISTES.

Pour notre pamphlet, "Home-seeker's and Settler's Guide", billets et informations, s'adresser à l'agent du Canadien Nord le plus rapproché.

C. G. MacPHERSON, Agent, Joliette, Qué. 9mrs 6av

Société d'une messe

Evêché de Joliette, le 9 mars 1916. M. l'abbé Georges Charette, ancien curé dans l'archidiocèse de Montréal, décédé le 4 de ce mois, était membre de la "Société d'une Messe". EMILE LACHAPPELLE, Ptre, chancelier.

Mort subite à St-Paul

Nous apprenons avec regret que M. Paul Malo, époux de feu Mme Olimine Jetté est décédé subitement lundi dernier, à l'âge de 63 ans. Le défunt laisse 6 enfants, dont 4 filles et 2 fils. Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

BANQUE "EASTERN TOWNSHIPS" 500, rue St-Catharines, Montréal

CAPITAL PAYÉ, \$15,000,000 FONDS DE RÉSERVE, \$12,500,000

COMPTES D'ÉPARGNE

Un intérêt au taux courant est alloué sur tout dépôt de \$1 et au dessus. Une attention soignée est donnée à chaque compte. Les petits comptes seront toujours bien accueillis. Les comptes peuvent être ouverts et réglés par voie postale.

Tout compte peut être aux noms de deux ou plusieurs personnes. JOLIELTE, Qué., H. E. Temple, Gérant. ST-GABRIEL, DE BRANDON J. R. Davis, Gérant. ST-FELIX DE VALOIS, J. A. Parent, Gérant.

RHUMATISME

Sous toutes ses formes Guérison certaine par le fameux ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE du Dr JOSEPH COMTOIS, Médecin-Pharmacien.

Prix: \$2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la poste. Sur réception de 15 cents, nous enverrai un ECHANTILLON qui démontrera son efficacité.

Consultation à domicile, par correspondance ou chez moi. DOCTEUR JOSEPH COMTOIS (Spécialiste en rhumatisme de Montréal) St-Barthélemy, Joliette. Co. Berthier. Seul dépositaire à Joliette: J. T. GAUDET, Pharmacien.

Printemps! Printemps!

Au public en général

Etant donné que nous annonçons depuis quelques temps que nous étions pour élargir, nous nous croyons obligés d'avertir nos nombreux clients que nous avons décidé de continuer les affaires au même magasin qu'auparavant, et que nous serons aucunement dérangés, mais qu'au contraire nous serons en position de leur fournir mieux que jamais l'occasion de se vêtir à la mode et surtout à des prix défiant toute compétition.

Donc, dès à présent nous avons un énorme assortiment de marchandises de printemps, tels que pardessus de printemps de tous genres et de toutes nuances. Quant au choix d'habits que nous avons à vous offrir, il ne peut être égalé par aucun marchand dans la localité. Nous avons toujours en mains un très considérable assortiment de merceries.

Nous avons décidé de discontinuer de tenir la chaussure et pour en venir à cette fin nous les offrirons au prix du gros tant qu'il y en aura. Donc que l'on se le dise, il y a avantage pour tout le monde.

LAZARE STEINBERG,

2 Place Lavaltrie, :: JOLIELTE, Qué. 12mars jan

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions.

Dubonnet

LE MEILLEUR VIN DE FRANCE TONIQUE APERITIF

La Plus Grosse Bouteille L. CHAPUT, FILS & Cie, Limitée, Commissionnaire exclusif pour le Canada Montréal.

Voici le Remède A CETTE TOUX REBELLE

aux autres traitements. Le SIROP GAUVIN pour le RHUME

contient tous les médicaments éprouvés, prescrits par les meilleurs médecins, pour le traitement scientifique des Affections des Voies Respiratoires: Maux de Gorge, Enrouement, Toux, Rhume, Bronchite, Grippe, Coqueluche, et toutes les Maladies des Bronches et des Pouxmons.

DANS LES CAS LES PLUS GRAVES, ICI FERA MERVEILLE!

EN VENTE PARTOUT: EN LA BOUTEILLE J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 684, rue St-Catharines Est. MONTREAL, Canada

